

MUSIQUE et parole

Martine Boncourt, école d'Avolsheim
67210 Molsheim

Voici un compte-rendu de quelques séances d'expression écrite que j'ai menées dans ma classe, un cours élémentaire deuxième année, et dont l'idée m'a été donnée par une expérience relatée dans C.P.E. livraison d'octobre/novembre 1983 (n°114/115). Il s'agit de différents jeux que l'auteur de l'article propose à des élèves de Seconde à partir, entre autres, de stimuli musicaux. Le problème pour moi est d'adapter ces situations à des enfants plus jeunes.

Le premier jeu consiste à faire écrire spontanément par les élèves des mots sur des feuilles de papier. Ces mots, tirés au sort, sont recopiés au tableau. Il s'agit ensuite de créer un texte à l'aide de ces mots en leur conservant la place qu'ils occupent au tableau.

Dans le second jeu on les invite à écrire tout en écoutant de la musique, les impressions, les images que celle-ci suggère. Bien que cet exercice me paraisse très difficile et plus apte à bloquer les enfants qu'à les faire s'exprimer, il accroche mon attention à cause de la charge émotive contenue dans le stimulus: faire découvrir aux enfants que la musique n'est pas forcément musique comprise, formalisée, enfermée dans un cadre descriptif ou narratif bien précis mais génératrice d'émotions et d'interprétations plus libres ou plus vaporeuses, voilà qui me semble bien intéressant. Au "qu'est-ce que cela veut dire?" se substituera le "qu'est-ce que je ressens?quelles images me viennent à l'esprit?"

Trop de barrières cependant pour les enfants, entre l'écoute et le passage à l'acte écrit. Il me fallait trouver des paliers qui devaient progressivement les aider à coucher sur du papier images et émotions. J'ai donc eu l'idée de combiner ces deux jeux et d'y adjoindre d'autres étapes qui devaient faciliter le travail.

1°/

La première approche de la musique s'effectuant me semble-t-il au niveau sensoriel, donc du corps, j'ai pensé qu'il serait plus aisé pour eux d'exprimer par des gestes, des mouvements, des attitudes, ce qu'ils ressentaient.

Ils ont donc évolué librement, avec la consigne de garder le silence. Un geste en appelant un autre, on a eu droit à un petit ballet improvisé tout à fait gracieux et, à mon sens, parfaitement en accord avec ce qu'ils entendaient ("Messe pour le temps présent" de P.Henry qui est censé décrire un vol d'insectes). Les enfants ont évolué dans la salle de classe car je craignais qu'ils ne se mettent à courir en hurlant, comme c'est souvent le cas au gymnase. Au contraire, l'exiguïté du local incitait à un certain recueillement.

2°/

Assis à leur place et toujours silencieux, ils inscrivent sur des petits papiers tous les mots qui leur viennent à l'esprit, sans faire de phrase, soit inspirés directement par la musique, soit en s'aidant des gestes qu'ils viennent de faire. Pas de problème à ce niveau-là. Chaque enfant écrit entre 2 et 20 mots qui vont de l'onomatopée
.../...

- 4 - au verbe en passant par tous les noms, adjectifs, adverbes, etc... Au bout de dix minutes environ, je ramasse et j'écris tout au tableau sans faire le tri.

3°/

Par petits groupes (2 ou 3), ils sont invités à écrire un texte dans lequel ils essaient d'utiliser un maximum des mots figurant dans ce corpus collectif, et ce dans l'ordre qui leur convient. L'opération dure de 1/4 d'heure à 20 minutes.

4°/

Lecture à haute voix des textes obtenus. Critiques, vote, choix. Selon quels critères? Les mêmes, je suppose qui président aux choix des textes libres, plus celui implicite (mais néanmoins explicité par moi!) de distinguer celui qui "collera" le mieux à la musique, que je relance en sourdine.

Voici le texte choisi par la classe:

Toi et moi, nous sommes immobilisés parce que les abeilles bourdonnent autour de nous. Elle récupère son piano pendant qu'il joue du tambour. Je suis allée en montagne et j'ai bu l'eau de la source avec mon chien méchant. Elles prennent leur machine pour écrire une lettre qui partira en Chine. Tu as fait des ronds dans l'eau. J'ai rêvé de trois pigeons et j'ai cru qu'il y avait des monstres et des fantômes dans mon lit.

Annie et Marie-Michèle (8 ans)

Je m'aperçois alors que j'ai oublié une consigne importante, mais c'est tout aussi bien parce qu'elle saute aux yeux (aux oreilles) des enfants lors du deuxième exercice fait sur le même modèle et que j'amorce quelques jours plus tard en relisant à haute voix ce texte: Il faut que l'histoire garde une unité; on ne se contentera plus de phrases agencées bout-à-bout, sans liens évidents.

En outre, je pensais démarrer ces séries d'exercices sur une musique très descriptive comme c'est le cas pour "Messe pour le temps présent", et arriver progressivement en 3 ou 4 séances conduites de façon identique, à quelque chose de plus libre, à interprétation plus large. Mon second choix s'est alors porté sur "Rêverie" (Disque: "le pays de tout en tout"); c'est un air très doux, fait par un synthétiseur. Dans les textes, deux tendances nettes et distinctes s'affirment: l'une le rêve, la tristesse, l'autre l'espace, les soucoupes volantes, les extra-terrestres. On choisit alors de prendre un texte pour chaque tendance:

Le rêve.

Cette nuit, j'ai fait un rêve calme et doux. Dans mon rêve, il y avait quelque chose de très triste. Sous les arbres rouges et jaunes, les oiseaux mouraient calmement.

Delphine et Marie-Michèle (8 ans)

Le choc.

L'homme voulait se cacher dehors, de peur d'être pris par le robot. Les arbres avançaient. Les oiseaux étaient rouges et jaunes. Tout était triste. Il croyait rêver. Tout à coup, une soucoupe volante arriva. Il en sortit un martien. L'homme s'immobilisa à cause du rayon laser braqué sur lui.

Nicolas (8 ans) et Hervé (9 ans)

Les textes sont trop courts. J'avais délibérément limité le temps et j'ai fait une erreur d'estimation car les enfants étaient bien lancés et auraient aimé continuer.

Je trouve le second texte plus riche et pourtant à priori, je n'avais pas du tout saisi le côté astral du morceau, influencée sans doute par son titre que seule je connaissais.

.../...

La consigne qui était destinée à apporter aux textes plus de cohérence, a abouti, hélas à les appauvrir. C'est à revoir.

Dans ce type d'activité, il est évident que moi aussi je tâtonne. Les résultats montrent bien qu'il faudrait revoir certains aspects de la démarche qui demande, à la longue, à être peaufinée. Par ailleurs, le choix de la musique joue beaucoup sur la qualité des textes. Qu'est-ce qui interpelle les enfants aujourd'hui en matière sonore, outre ce qu'ils entendent quotidiennement à la télé, à la radio? Sans doute serait-il bon aussi d'inclure dans une progression qui se voudrait plus ouverte et plus riche, des morceaux plus modernes?

Et puis, ne serait-il pas possible ou souhaitable de supprimer au bout d'un certain temps ces intermédiaires entre la musique et l'écriture? En l'occurrence, ils ont servi à faire sauter des verrous mais, par la suite et bien que je ne nie pas l'intérêt de l'expression corporelle, loin s'en faut, il faudrait sans doute les enjamber car le but final est l'écriture libre. Vient un temps où les jeux de déblocage perdent leur sens.

Je voudrais pour terminer insister sur le fait que selon moi, l'objectif n'est pas pleinement atteint tant qu'on n'aura pas amené chaque enfant à accomplir seul le parcours dans sa totalité, depuis la période de stimulation jusqu'au texte achevé, car en fin de compte l'acte d'écrire est un acte essentiellement solitaire.

Martine Boncourt, janvier 1984
école d'Avolsheim
Bas-Rhin

congrès

pour participer
à un congrès du Mouvement Ecole Moderne
il n'est pas nécessaire d'être mandaté, délégué, élu.
il suffit de le vouloir

l'I.C.E.M. se réunit en congrès
tous les deux ans.
1985
sera l'année du congrès
à Lyon-Villeurbanne
les 27-28-29 août

pour s'y inscrire il faut demander les formulaires à votre délégué
départemental I.C.E.M.

Bas-Rhin	François Klingelschmidt 79, rue du village 67310 Dangolsheim
Haut-Rhin	Mylène Thomann 12, rue de la 1ère armée 68700 Wattwiller
Territoire	Ehret Martine 1, rue E.Py 9000 Belfort
Haute-Saône	Pierre Despoulain 1, place Grosjean 70300 Breuches
Doubs	Michel Mulat chemin des fourneaux 25310 Meslières
Jura	Serge Favre 10, avenue Louis Paget 39400 Morez